



## Edito

### LA MEILLEURE DÉFENSE ... C'EST L'ATTAQUE

Pour celles et ceux qui ont appris à jouer au football dans des clubs avec, et par, des personnes passionnées par le savoir qu'ils transmettaient, nous avons entendu cette vérité des centaines de fois. Nous nous sommes fait engueuler des dizaines de fois lors de consignes non respectées. Nous n'envisionnions pas que les défenseurs ne pouvaient que défendre et que les attaquants qu'attaquer. Enfants que nous étions, nous voulions garder nos places, plus valorisantes les unes que les autres sans faire obstacle aux copains de l'équipe sur le terrain.

Minos avec notre petite compréhension, c'était chacun à sa place et le jeu pouvait se dérouler dans l'attente d'une victoire ou d'une défaite. Nous étions tous engagés à vouloir comprendre la finalité mais les difficultés afférentes à notre âge nous en empêchaient. En grandissant, le principe de la défense et de l'attaque devenait plus évident car il y avait un but : tous ensemble pour gagner pourvu de respecter le savoir et les tactiques enseignés. La défense devait protéger et attaquer en même temps et inversement. Les règles de tous sports collectifs n'ont pas changé depuis et se sont surtout montrées redoutables. Tu gagnes ensemble.

La victoire n'est que la conséquence d'une action. Lorsque tu veux une victoire, c'est qu'il y a un jeu, une lutte, un combat, une confrontation voire un conflit ou une guerre. Cette situation se vérifie pleinement dans les combats sociaux comme actuellement à la clinique Guillaume de Varye où la guerre est déclarée contre le groupe privé

Elsan, maître du jeu de la santé privée avec une attitude bien méprisante pour les revendications des salariés. La guerre sociale existe réellement et elle fait des morts sociaux tous les jours.

La victoire à tout prix peut tout se permettre lorsque le droit indéfectible à se défendre, donc attaquer, devient légitime contre les institutions et le droit international. Jamais nous ne verrions et ne tolérerions de telles manœuvres dans le sport comme dans d'autres domaines. Nous serions tous offusqués et en colère du non-respect des règles. C'est malheureusement ce qui se passe au Moyen-Orient.

Un gouvernement qui pense et réalise une doctrine bien particulière, une pensée pour en marquer durablement l'histoire contemporaine sur l'extermination. La guerre partout et tout le temps, la mise à feu et à sang d'une partie du globe. Vraisemblablement, le massacre du peuple palestinien ne suffit pas pour les dirigeants fascistes du monde entier et leur soutien.

Nous l'avions déjà écrit, qui agresse qui et pour quelles raisons ? Nous pouvons légitimement nous poser la question sur un redit de l'histoire avec la guerre en Irak et l'arme nucléaire. Et pourquoi bombarder le Liban, une partie du Soudan et du Yémen ? Que veulent prouver certaines puissances locales ou occidentales en participant ou en appuyant

.../...

#### Sommaire :

Edito : La meilleure défense ....	P. 1 & 2
Courrier au Préfet du Cher - Conflit GdV	P. 2
Conflit social à Guillaume de Varye	P. 3
Préavis de grève au Conseil départemental	P. 4
Déclaration au Conseil du Synd CPAM 23/06	P. 5 & 6
Déclaration CGT au Conseil CPAM 23/06	P. 6 & 7
Déclaration CGT au CA CAF 23/06	P. 7 & 8
Inauguration Parvis "M. Renaudat" le 27/05	P. 9
Prise de parole du 05/06	P. 10 & 11
Communiqué de presse de la FNIC	P. 12



#### AGENDA

\*\*\*

#### Formation Syndicale UD - 2025

- ⇒ Stage CSSCT/ATMP du 22-26 septembre
- ⇒ Stage Communication du 6-10 octobre
- ⇒ Stage CSE Prise de mandat du 24-28 novembre

*Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le début du stage et informez l'UD de votre participation.*



les opérations guerrières ?

Il ne faut pas se leurrer, Macron qui ré-affirme le droit inaliénable d'Israël à se défendre engage obligatoirement l'armée française dans le secteur. Plutôt que de faire valoir le droit international et une solution d'apaisement par la diplomatie, il prend en otage toute une nation pour soutenir un conflit dont l'issue est plus qu'incertaine. Sauf preuve du contraire, l'Iran n'a pas agressé Netanyahu, ni les Etats-Unis et encore moins Notre Dame de Paris (il ne faudrait pas qu'elle brûle une deuxième fois, Bernard Arnaud n'a plus d'argent).

Il faudrait changer le régime iranien ! Probablement mais c'est aux Iraniens de décider, sauf si certaines agences s'en mêlent et imposent leurs choix par la force. Ne soutenant pas plus ce régime théologique que d'autres du même style comme les gouvernements impérialistes réactionnaires occidentaux, nous pouvons nous inquiéter des suites. Prenons l'exemple de l'Irak, de certains pays d'Afrique, d'Haïti ou plus récemment l'Ethiopie, l'Afghanistan, le Soudan, le Yémen, la Lybie ou encore la Syrie, où, les uns terroristes les autres ne faisant plus l'affaire, ont été renversés par des coups d'état ou purement éliminés par décisions des agences de renseignements (sic).

La plupart de ces pays étaient non alignés, ils ne soutenaient personne, discutaient avec tout le monde. Leur seul tort, ils étaient sur des richesses naturelles et comme l'appétit des uns se fait dans l'assiette des autres, il fallait mettre en place des valets adaptés pour servir la soupe. La contrepartie était de prendre les écueilles des populations et des travailleurs.

Les suites, nous les connaissons avec le chaos dans ces pays. C'est ce que continuent de vouloir les Occidentaux pour conquérir de nouvelles richesses et de nouveaux marchés.

Bref, si nous ne faisons que défendre pour défendre, nous n'en serions sûrement pas dans cette course folle à l'armement détournée en grande partie par des fanatiques capitalistes, pour la plupart incontrôlables.

Pour les Camarades qui prennent leurs congés bientôt, profitez un maximum. Pour les autres, patientez tranquillement.... ça arrive.

Bon courage, les Camarades et restez à l'ombre !

Sébastien MARTINEAU  
Secrétaire Général

## **Courrier de l'UD-CGT au Préfet du Cher**

### **Conflit à la Clinique Guillaume de Varye**

Monsieur le Préfet,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un conflit opposant les salariés à la direction de la clinique Guillaume de Varye a débuté le 10 juin dernier.

Plusieurs dizaines de salariés sont en grève tous les jours et pour une partie d'entre eux, ils assurent quand même les services essentiels. Chaque jour, des assemblées générales des personnels sont organisées pour reconduire ou non la grève. C'est un mouvement qui ne faiblit pas, au contraire.

Pourquoi, il ne faiblit pas ? Parce que les revendications sont portées pas l'ensemble des salariés et qu'elles sont légitimes au regard des salaires perçus. Parce que depuis des années, le groupe Elsan et principalement ses actionnaires ne reconnaissent ni le travail, ni la valeur ajoutée, ni les richesses créées par les professionnels de santé. Parce qu'il n'y a aucune valorisation de l'implication, du volontarisme et de la bienveillance apportées au quotidien. Parce que c'est un groupe de santé privé qui ne voit que par les remontées exponentielles de dividendes au détriment des augmentations de salaires. Les travailleurs en ont plus que marre, ils sont en colère.

Ce qui est proposé ne sont que des miettes, un agglomérat de reliquat de l'année dernière qui n'a pas été distribué injustement, des primes que les salariés ne veulent pas. Les 29 euros bruts proposés cette année ne représentent même pas une baguette par jour et c'est en dessous des rapports de l'UNICEF qui précisent que des centaines de millions de personnes ne vivent qu'avec moins d'un dollar par jour. Où sommes-nous, où habitons-nous ? Dans un des pays les plus riches au monde et dans celui qui reverse le plus de dividendes en Europe voire dans le monde.

La deuxième raison de cette colère et de cette forte mobilisation est les mensonges de la direction. Depuis le début, cette direction ment honteusement dans chaque discussion, communiqué ou courrier. Elle ment aux salariés, elle ment aux usagers, au corps médical et aux services de l'Etat. Oui, elle ment aux services préfectoraux, vous et à l'ARS.

Nous en avons apporté la preuve lors de notre rencontre du vendredi 20 laissant la direction de l'unité territoriale très perplexe et à l'écoute des faits rapportés.

Ces allégations plus douteuses en rien avec la réalité du travail et de l'activité vous a fait prendre des décisions qui ont fait monter la colère. Les arrêtés de réquisition des personnels n'ont pas été compris et surtout très mal vécus : personnels extrêmement choqués, en pleurs et ne pouvant aller travailler, dégoûtés de votre prise de position et de la remise en cause du droit de grève.

Le groupe Elsan vous a dit qu'il fallait assurer des urgences mais la clinique n'a pas de service d'urgence. Il y a des interventions qui doivent être réalisées plus rapidement que d'autres mais qui restent dans la programmation. Nous vous rappelons que les salariés des services comme la maternité, l'oncologie ou encore la cancérologie ont décidé de continuer le travail afin d'assurer le suivi et le bien-être des patients. Alors pourquoi avoir réquisitionné ?

Faut-il vous rappeler que les chirurgiens et une grande partie des médecins soutiennent la grève et sont d'accord avec les revendications. D'ailleurs, vous demanderez aux représentants du corps médical, et non à la direction, ce qu'ils pensent de l'attitude de cette dernière.

Les négociations sont bloquées par la décision unilatérale de la direction. Comme dans tout conflits, les directions tentent le pourrissement et la lassitude des travailleurs.

La direction est la seule responsable de cette situation. Pour autant vous avez le pouvoir et certainement le devoir de faire intervenir vos services.

Pour conclure, nous vous demandons de mettre en place très très rapidement une médiation entre la délégation du personnel et la direction nationale du groupe Elsan, sans la direction locale qui, jusqu'à présent, c'est montrée incapable de retrouver un climat apaisé dans la clinique, afin que les revendications des salariés soient écoutées et entendues par ceux qui ont le pouvoir financier d'y répondre.

Dans l'attente d'une réponse rapide, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général - Sébastien MARTINEAU



### CONFLIT SOCIAL À GUILLAUME DE VARYE :

*Les salariés toujours en grève  
face au mépris de la direction.*

HOPITAL PRIVE



GUILLAUME DE VARYE

### DEPUIS LE MARDI 10 JUIN, À L'APPEL DE LA CGT, LES SALARIÉS DE LA CLINIQUE G. DE VARYE GROUPE ELSAN SONT EN GRÈVE !

Après 2 semaines de mobilisation, la direction a rompu les négociations, en demandant aux salariés de revoir leurs revendications à la baisse ! Sachant qu'elle ne leur propose que 29 euros nets d'augmentation !!

Les revendications restent ignorées alors que les salariés réclament la reconnaissance de leur travail. Lors de la CME (commission médicale d'établissement) du 19/06, les médecins ont lancé un ultimatum à la direction. Cette dernière avait une semaine pour répondre aux revendications justifiées des salariés sinon ils quitteront l'établissement. Par ailleurs, les agents de stérilisation, en grève totale, injustement pointés du doigt, comme responsables de la désorganisation, **sont depuis le 16 juin** réquisitionnés (pour répondre à l'urgence et la continuité des soins), alors que la responsabilité incombe pleinement à la direction. Ces mêmes salariés ont reçu vendredi 20 juin une réquisition pour toute la semaine suivante. La direction sait donc déjà que la grève va légitimement continuer ???! Sans oublier les salariés de la pharmacie tous réquisitionnés sans s'être déclarés grévistes. Ces salariés voient arriver chez eux la gendarmerie pour leur remettre leur réquisition !

Ce sont des **méthodes de voyous !!!**

Le patronat est prêt à tout !

Pendant ce temps, les actionnaires du groupe ELSAN continuent à percevoir des millions d'euros et les salariés, eux, n'ont droit qu'à la répression et au mépris. Un groupe qui ose se glorifier de sa solidité économique, de sa rentabilité, et de sa croissance.

Vendredi 20 juin, à la demande de la CGT, une rencontre a eu lieu avec l'ARS du Cher. Lors de ce rendez-vous, les représentants du personnel ont pu démontrer que l'objectif de la direction était de maintenir une activité normale de la clinique, niant complètement le droit de grève et tronquant les informations ce qui ressemble à des mensonges !?

Les représentantes de l'ARS nous ont affirmé demander à la direction la reprise des négociations !

La CGT a demandé à la préfecture d'organiser une médiation afin de remettre la direction à la table des négociations.

Les revendications sont claires :

- **300 € nets d'augmentation mensuelle pour tous**
- **Des garanties sur nos conditions de travail**
- **Le respect et la reconnaissance des salariés**

La CGT rappelle que le conflit s'est intensifié en réponse aux provocations et à l'immobilisme de la direction. **La colère est légitime.** Elle ne cessera pas tant que des réponses concrètes ne seront pas apportées.

**La lutte continue !!! On lâche rien !!!**

Bourges, le 25 juin 2025

Union syndicale de la santé et de l'action sociale C.G.T. du Cher 8, Place Malus – 18000 BOURGES

Tél. 02.48.50.55.38 E-Mail : [usd-sante.cgt18@wanadoo.fr](mailto:usd-sante.cgt18@wanadoo.fr)

# PREAVIS DE GREVE DE L'INTERSYNDICALE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

Bourges, le 20 juin 2025

**Objet : Préavis de grève et appel à la mobilisation pour le retrait dans l'immédiat du schéma unique des solidarités et une révision de celui-ci avant sa mise en œuvre.**

Monsieur le Président du Conseil départemental,

L'intersyndicale CGT et SNUTER18-FSU vous informe d'un préavis de grève courant du lundi 30 juin 2025 00H00 au vendredi 04 juillet 2025 à 24H00, pour l'ensemble des agents du Conseil départemental du Cher, de la MDPH et du CDEF.

Le schéma unique des solidarités a été soumis au vote des représentants du personnel lors du CST le 17 juin 2025.

Nous avons fermement dénoncé :

- Une méthodologie et une démarche menées de façon maltraitante envers l'ensemble des agents,
- La non prise en compte de l'expertise des agents et leurs remontées dans les groupes de travail,
- La pression faite sur les agents pour leur demander un positionnement en quelques jours sans qu'ils puissent se concerter et sans avoir tous les éléments,
- Des discours vécus comme intimidants voire menaçants lors des réunions de travail,
- Les propos introductifs du dossier du CST qui déconsidèrent, voire occultent l'engagement et le travail acharné des agents depuis des années au service des différents publics.
- Les suppressions de certains postes clés,
- l'absence d'un travail complet et concerté avec les agents et les organisations syndicales,

- l'absence d'une communication transparente sur le volet des ressources humaines, en ce qui concerne cette réorganisation pourtant très impactante pour les agents.

« Donner du sens aux missions des agents, améliorer la qualité de vie au travail et garantir une meilleure prise en charge des usagers », ne sont que des slogans vides de contenu puisque l'on ne s'attaque pas à faire évoluer les réalités du terrain.

Dans ces conditions, est-il pertinent de voter un schéma unique des solidarités non-abouti ? Nous ne le pensons pas.

L'intersyndicale CGT-SNUTER18-FSU ne peut se satisfaire d'un tel déni des réalités de travail des agents, d'un tel déni des besoins des publics fragiles, d'un tel déni de la concertation et du dialogue social.

C'est pourquoi nous demandons :

- Le retrait du vote du schéma en l'état en assemblée départementale,
- Le report de sa mise en œuvre,
- La reprise des concertations avec les agents ayant exprimé leurs oppositions à ce schéma, dans une réelle dynamique de co-construction
- La reprise de réelles réunions de travail avec les partenaires sociaux.

Nos organisations restent disponibles pour toute négociation sur la base de nos revendications.

## **DECLARATION DU SYNDICAT CGT DE LA CPAM LORS DU CONSEIL DU 23 JUIN 2025**

Mesdames, messieurs les membres du Conseil  
Monsieur le directeur,

La nouvelle classification, ainsi que sa transposition locale, sont vécues par une grande partie d'entre nous comme une entreprise de démolition. Démolition de nos métiers, de nos expertises, et d'une certaine idée de l'Assurance Maladie à laquelle nous restons profondément attachés.

Ce que nous subissons est le résultat d'un projet assumé, piloté par la CNAM et validé, année après année, par des organisations siégeant dans ce conseil.

La direction a choisi de reclasser les agents à niveau équivalent, sans prise en compte des missions réellement exercées. Le directeur évoque des parcours ultérieurs pour faire passer la pilule, tout en admettant que l'enveloppe disponible ne permettra pas de reclasser tous les agents à la hauteur de leurs activités, pire, que ce sera à la marge. Autrement dit, la majorité d'entre nous restera durablement à un, voire deux niveaux en-dessous de celui qui devrait être le nôtre. C'est une injustice manifeste.

Autre injustice, plus insidieuse encore : de nombreux métiers ont été repérés sans que les activités qui les définissent ne soient communiquées. Résultat : les agents concernés ne peuvent ni vérifier si leur positionnement est cohérent, ni exercer leur droit de contestation. Ils ne peuvent même pas anticiper les formations nécessaires pour progresser. La direction a créé une inégalité profonde et inadmissible.

Et puis il y a les rétrogradations de référentes techniques. Là, la mécanique devient politique. Ce sont les services en lien direct avec les assurés – Frais de Santé, Accueil, PE, AT-MP, Gestion des droits – qui sont les plus durement touchés. A contrario, les services tournés vers la régulation ou les employeurs, comme la PFSE, sont épargnés.

Prenons un exemple significatif : le service PE, dont vous avez vous-mêmes validé la réduction des effectifs, perd aujourd'hui la moitié de ses

référentes techniques. Pendant ce temps, le service PHARE II, chargé d'appuyer le déploiement du logiciel Arpège, les conserve toutes.

Simple coïncidence ? Personne ici ne le croit. Ni les agents, ni vous, Monsieur le Directeur, ni vous, Mesdames et Messieurs les conseillers.

Rappelons-le : c'est vous, représentants du MEDEF, de la Mutualité, de la CFDT, qui avez soutenu le déploiement d'Arpège au conseil de la CNAM. Et ici, à Bourges, ce sont les mêmes. Nous étions là, en bas, pour vous le rappeler.

Et nous savons ce qui vient avec Arpège : la forfaitisation des indemnités journalières, puis la suppression des cotisations patronales. Il suffit de regarder du côté du MEDEF, maître d'œuvre de cette offensive méthodique contre le système solidaire bâti par le Conseil national de la Résistance.

Que le MEDEF ou la Mutualité soutiennent ce projet, personne n'en sera surpris. Leur hostilité à l'égard du régime général est ancienne et assumée. Mais comment expliquer que des représentants des assurés sociaux, que des organisations syndicales de salariés aient pu, eux aussi, valider ces COG, ces CPG, ces coupes d'effectifs, ces reculs de service public ?

Comment ne pas y voir une rupture avec les principes mêmes de la Sécurité Sociale ? Comment ne pas parler, tout simplement, de trahison ?

C'est dans ce contexte que les salariés de la CPAM du Cher, réunis massivement en assemblée générale, formulent les revendications suivantes :

Que les entretiens annuels n'aient lieu qu'après la remise aux agents des fiches d'activité correspondant à leur métier ;

Que le délai de contestation soit suspendu pour celles et ceux qui ne disposent pas de ces éléments ;

Que les référentes techniques rétrogradées soient rétablies dans leur statut et leur position hiérarchique ;

Que les missions réellement exercées soient reconnues, et traduites dans un positionnement adapté dans la classification ;

Que les points de compétence injustement supprimés soient restitués.

Mesdames, Messieurs les conseillers, la dernière fois que nous avons pris la parole devant vous remonte à plus de vingt ans. Depuis, vous avez disparu du quotidien de cet organisme. Vous assistez à des réunions, vous lisez des slides, vous intervenez parfois pour faire remonter une feuille de soins, puis vous repartez. Mais de la réalité du terrain, des conditions de travail des agents, des difficultés rencontrées par les assurés, vous ne savez plus rien.

Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est aussi à cause des choix que vous avez validés ces vingt dernières années : ceux d'une gestion purement comptable, qui a fragilisé à la fois le service rendu aux assurés et les agents qui en sont les garants.

Nous vous demandons aujourd'hui d'intervenir auprès de la CNAM pour qu'elle débloque les

moyens nécessaires à la satisfaction de ces revendications.

Une nouvelle assemblée générale se tiendra dans les jours qui viennent. Nous vous demandons de raisonner la direction pour qu'elle accorde une heure d'absence à chaque salarié qui souhaite y participer. Ce droit a déjà été refusé à deux reprises.

Monsieur le Directeur, nous savons que vous ne fixez pas seul l'enveloppe. Mais les arbitrages injustes, les écarts de traitement entre services, les rétrogradations : ce sont vos décisions.

Nous vous demandons de les revoir, et de faire remonter à la CNAM la voix claire des agents.

La prochaine assemblée générale décidera des modalités d'action. Si certains services devaient entrer en grève, ne dites pas que vous ne saviez pas.

Dès aujourd'hui, vous portez la responsabilité :

- devant les agents.
- devant les assurés.



## **MANDATÉS**

### **Conseil CPAM du Cher du 23 Juin 2025**

#### **DECLARATION CGT par Florie GAETA**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Directeur,  
Chers collègues,

100 millions d'euros, c'est ce que le gouvernement escompte économiser sur le budget de la Sécurité sociale, principale institution ciblée dans le cadre d'une régression sociale généralisée organisée nous demandant un effort de 40 milliards. Une note interne, alimentée par le rapport de la Cour des comptes de mai dernier préconise de nombreuses mesures afin de répondre aux injonctions de Bruxelles et du FMI préconisant des « décisions difficiles ».

Le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie, dans son avis du 18 juin dernier, prévient d'un « *risque sérieux de dépassement de l'ONDAM* ». Cet avis évoque « *la fragilité de construction de cet ONDAM adopté par le Parlement* ».

**C'est ici l'occasion de rappeler que l'ONDAM n'a pas été adopté par le Parlement mais que la loi de finances de la Sécurité sociale est passée par 49-3.**

En cause : le déficit croissant des établissements **publics** de santé, accablés par leur mode de financement favorisant le privé lucratif, et le sous-objectif réalisé par la médecine de ville dépossédée de tout moyen de fonctionnement.

Pendant ce temps, notre ministre de l'Economie rassurait les représentants du monde patronal lors de la 2<sup>e</sup> édition du Conseil des entreprises, l'enjeu c'est « la dépense publique ».

Le gouvernement irait jusqu'à envisager un ONDAM à 0 pour 2026, dans un pays dévasté par le non accès aux soins et touché par un taux de mortalité infantile en constante augmentation nous classant aujourd'hui au 23<sup>e</sup> rang européen.

Comme le souligne le rapport de la Cour des comptes, la problématique se situe sur les recettes, pourtant les choix politiques se portent sur les dépenses. C'est la preuve flagrante du refus constant de répondre aux besoins de santé de notre population, dans le cadre d'une guerre de classe qui est tue. Cette guerre est menée au nom du dit déficit public, organisé notamment par le détournement de TVA du budget de l'Etat vers celui de la Sécurité sociale, ainsi que par les quelque 2000 dispositifs d'aides publiques aux entreprises qui existent dans ce pays pour plus de 200 milliards par an. Un autre rapport de la Cour des compte en 2023 estimait ce soutien total à environ 10% du PIB pour des résultats sur l'emploi quasi nuls. C'est ce qui profite cruellement à l'industrie guerrière, particulièrement dans notre département, parce que la guerre serait une aubaine, une chance pour notre territoire. Voilà les propos tenus par trop d'élus.

En revanche il est très clair que les politiques d'exonération de cotisations ont entraîné baisse et stagnation des salaires autour du SMIC.

Le taux de profit, lui, n'a jamais cessé d'augmenter. C'est notamment ce que dénoncent les salariés de la clinique Guillaume de Varye du groupe ELSAN, numéro un de la « santé » privée, en grève depuis plus de 3 semaines pour leur salaire. Alors que la clinique a fait remonter environ 2 millions de bénéficiaires à la holding, la direction propose aux salariés 30 € nets

d'augmentation sur les 150 € demandés. La Sécurité sociale sert les intérêts des actionnaires.

Intimidation, huissier, réquisition abusive, chantage, c'est ce que ces salariés subissent dans le cadre d'une lutte pour la dignité. La dignité de bien soigner mais aussi celle d'être reconnu comme producteur de soins.

Fusion des fonds, suppressions de postes, déclassifications, raréfaction et regroupement de l'offre de soins publics, déremboursements en tout genre, attaque contre les dispositifs d'affections de longue durée et pension d'invalidité, vente de locaux publics, plafonnement des indemnités journalières, perte de salaire sur les arrêts maladie... sont les quelques communes mesures destinées à tous nous appauvrir et à rendre notre quotidien impossible.

Nous rappelons notre opposition à la réforme des retraites, dénonçons ce « conclave » illégitime dont nous attendons les annonces. La CGT rappelle ici son soutien aux salariés en lutte pour leurs salaires, leurs conditions de travail, et qui œuvrent chaque jour à la défense des usagers et de notre modèle social.

**Nous continuerons de faire, comme depuis sa création, de la défense de la sécurité sociale un enjeu prioritaire.**

Merci.

## Conseil d'Administration CAF du Cher du 24 Juin 2025

### DECLARATION CGT par Florie GAETA

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur,  
Chers collègues,

Notre sécurité sociale fête ses 80 ans cette année. Elle a permis des progrès sociaux considérables par l'accès aux soins, le droit à la retraite, une politique familiale. Sa doctrine : « *Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* ». Si elle se veut solidaire, elle est aussi à sa construction le fruit d'une plus juste répartition de la valeur produite par le salariat.

Elle est un enjeu politique majeur depuis sa création, ce qui fait d'elle la cible principale du patronat et des politiques de rigueur diligentées par le FMI et la commission européenne. Note

interne, rapport de la cour des comptes, tapages politique et médiatique incessants, rien n'est laissé au hasard.

Pour la troisième année consécutive, la Cour des Comptes a refusé de certifier les comptes de la branche famille. Les insuffisances d'efficacité pointées au sein du rapport révèlent l'entière responsabilité de l'Etat qui prive les caisses de moyens suffisants à leurs fonctionnements, et qui prive les salariés de toute évolution de carrière. La CGT a d'ailleurs voté contre le budget rectificatif de gestion, qui s'inscrit une fois de plus dans la logique austéritaire imposée par la convention d'objectifs et de gestion (COG).

S'agissant de l'action sociale, les fonds non consommés représentent cette année 317,9 millions d'euros, fonds en grande majorité issus du secteur de la petite enfance, en fonctionnement et investissement. La COG 2023-2027 imposée par le gouvernement propose des montants annuels en hausse sur toute la période conventionnelle mais la pénurie de personnel, les décalages d'ouverture et le manque de moyens des collectivités locales sont un frein à la consommation des enveloppes.

Pire, le secteur des crèches privées lucratives est encore épinglé par l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales). Après la société « *people and baby* » en 2024, affaire dans laquelle Aurore Bergé, alors ministre, et Elsa Hervey, porte-parole de la FFEC (fédération française des entreprises de crèches) s'étaient illustrées par leur entente secrète visant à préserver les intérêts des groupes lucratifs, c'est au tour du groupe « *la Maison Bleue* » de faire scandale.

Optimisation fiscale, rationalisation de la masse salariale, épuisement et responsabilité accentués de professionnels parfois insuffisamment formés, le groupe La Maison Bleue reproduit ce que la CGT dénonce, que ce soit dans la petite enfance, les EHPAD ou encore le soin en général c'est-à-dire l'incompatibilité totale entre secteur marchand et réponse aux besoins des populations. La CGT s'est toujours opposée au financement du privé lucratif qui ne cherche que le profit. Il est urgent de revendiquer un véritable service public de la petite enfance.

Le respect de la démocratie devrait imposer la réaffectation de ces 317 millions de fonds non consommés sur le budget 2025, afin de soutenir les CAF dans les secteurs où elles manquent de moyens, en particulier sur l'enfance et la jeunesse. Mais la tutelle gouvernementale autorise seulement le report de 113 millions d'euros. En deux ans ce sont 500 millions d'euros de fonds d'action sociale que la branche famille aura vu

disparaître au profit de la réduction de la dette publique. Pour ce qui est des fonds de gestion non consommés 2024, au lieu de les repositionner sur les lignes correspondantes, ils sont réorientés vers une ligne budgétaire nommée réserve nationale qui ne peut être mobilisée qu'avec l'accord de la tutelle. Cette réserve grossit d'année en année pour être purement et simplement supprimée en fin de période de COG. Actuellement elle se monte à 23 millions d'euros.

Contrairement aux prévisions initiales, les résultats nets de la branche font apparaître un excédent de 1,134 milliard d'euros, alors que le prévisionnel tablait sur un excédent d'environ 500 millions d'euros.

Malgré la hausse continue des recettes de la branche Famille ces dernières années, aucune décision politique ambitieuse n'a été engagée pour répondre aux besoins des familles et des enfants. Au contraire, face à la diminution des plafonds de ressources, de plus en plus d'allocataires sont exclus des dispositifs.

Nous revendiquons l'augmentation des minima sociaux, la revalorisation de toutes les prestations ainsi que l'augmentation des effectifs et des salaires au sein des caisses. Les plafonds de ressources pris en compte pour l'ouverture des droits aux prestations doivent être revus.

La stigmatisation des plus précaires doit cesser. La mesure de travail gratuit et obligatoire pour les bénéficiaires du RSA doit être annulée. Les salariés du Conseil Départemental du Cher sont appelés à la mobilisation dans le cadre de l'application du schéma unique des solidarités qui ne permet pas à ce jour, faute de moyens, de répondre aux besoins des usagers. Il est impératif que les élus répondent aux revendications légitimes des salariés.

Merci.

# INAUGURATION DU PARVIS "MAURICE RENAUDAT"

au Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher

Rue Heurtault-de-Lamerville à BOURGES

LE MARDI 27 MAI 2025

Monsieur le Président du Conseil départemental du Cher,  
Madame la vice présidente en charge de la culture, des archives et du patrimoine,  
Monsieur le Président de l'Association des amis du musée de la Résistance et de la Déportation,  
Monsieur le maire de Bourges et monsieur l'adjoint en charge de la mémoire,  
Mesdames Messieurs les conseillers départementaux,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le représentant du Préfet,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales et des associations et partis,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis et camarades,

Permettez-moi de remercier chaleureusement Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur Fleury et Monsieur le Président des amis du musée, Jean-Claude Sandrier pour cette décision de baptiser l'esplanade d'entrée du Musée du nom de Maurice Renaudat.

Le 8 mai dernier, la commune de Saint-Georges-sur-la-Prée a inauguré un espace Maurice Renaudat pour rappeler l'entrée en Résistance de mon père dans ce village où il est né.

C'est en effet, à St-Georges, en octobre 1943, en rejoignant, le Front de Libération puis les FTPF, que mon père a débuté ce chemin qui l'a fait traverser l'histoire de l'après guerre : militant et secrétaire fédéral du Parti Communiste Français, militant pour la Paix, secrétaire départemental de la Cgt du Cher, à sa retraite coordinateur et Président du comité de liaison des organisations de la Résistance, passeur de mémoire et témoin devant les jeunes générations, initiateur, avec ses camarades de la Résistance, du Musée de Bourges puis du musée du département du Cher, avec Alain Raffestin qui était Président du Conseil Général,

Le chemin qu'il a parcouru, titre du livre autobiographique qu'il a écrit, a nécessité une boussole, qui,

pour lui, a été la fidélité au Conseil National de la Résistance dont nous célébrons aujourd'hui, la mise en place par Jean Moulin, il y a 82 ans, réunissant les gaullistes et les communistes, les républicains, les partis politiques, les syndicats et l'ensemble des organisations de Résistance. Cette union des volontés résistants a permis de redonner à la République Française sa souveraineté en l'associant à sa libération et à la victoire sur le nazisme, victoire dont nous célébrons, cette année le 80ème anniversaire.

Cette rencontre des Résistances a permis de proposer et de mettre en œuvre un programme audacieux qui a organisé les avancées politiques du droit de vote des femmes, des droits sociaux, Sécurité sociale, retraites et de reconstruire l'économie et l'industrie nécessaires au développement du pays.

Célébrer aujourd'hui, Gaston de Bonneval, le résistant gaulliste et Maurice Renaudat, le résistant communiste, est une belle illustration de ces jours heureux. Je sais que mon père y aurait été très sensible.

Permettez moi d'associer à cet hommage :

Valentine sa mère, ma grand-mère, qui, après le décès de son mari, a élevé seules ses 4 enfants, les garçons Maurice et Roger et leurs sœurs, Suzanne et Simone, qui ne peuvent être présentes pour des raisons de santé.

Associer ma mère, Marguerite, qui a participé à la Résistance dans son Auvergne natale, puis a rejoint le Cher où elle a trouvé mon père. Elle s'y est installée et s'est engagée au service des habitants de Bourges et du Cher, conseillère générale et adjointe de Jacques Rimbault, maire de Bourges de 1977 à 1993.

Merci, Monsieur le Président pour avoir baptisé ce parvis du nom de Maurice RENAUDAT.

Cette initiative rappelle que l'histoire de notre pays est riche de courage et de solidarité, que ces valeurs soient toujours les références de notre présent.

Jean-Pierre Renaudat



**5 JUIN 2025**



## **RASSEMBLEMENT & MANIFESTATION DU 5 JUIN 2025 POUR NOTRE TRAVAIL, NOS SALAIRES ET NOTRE SECURITE SOCIALE**

Cher(e)s camarades, cher(e)s manifestant(e)s

Le premier ministre, François Bayrou, demande à tous les Français un effort collectif de 40 milliards d'euros.

A titre d'exemple, 40 milliards d'euros d'économies, c'est la remise en cause de la totalité du budget de l'Education nationale.

C'est près de 9 fois le budget de la Culture.

C'est 40 fois les dépenses de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cher, pour les besoins de santé des habitants, ce sont les budgets de quatre-vingts départements comme le nôtre qui disparaissent.

Par contre, 40 milliards d'euros, c'est 5 fois moins que les exonérations sociales, fiscales et les aides aux grandes entreprises.

200 milliards d'euros d'argent public sont donnés tous les ans, avec quel résultat ?

Ces 200 milliards d'euros servent à licencier et à réduire les services publics.

Près de 300 000 licenciements sont en cours ou à venir.

Un chiffre que ne contestent ni le gouvernement, ni le patronat.

Au contraire, ils justifient ces wagons de licenciement par la conséquence directe de la guerre commerciale internationale depuis l'arrivée de Mr Trump.

Foutaises ! C'est une opportunité pour le capital.

Ces plans de licenciements et ces coupes budgétaires étaient déjà prévus, bien avant les élections états-uniennes.

Ces plans ont été programmés et mis en œuvre afin de maintenir ou d'augmenter le taux de marge, au profit des tenants du capital. Gros ou petits.

Le capitalisme est en crise et il la fait payer aux travailleurs en nous volant les richesses que nous créons.

Le durcissement de l'accès aux droits et aux indemnités, pour des milliers de chômeurs, entraîne des conditions de vie exécrables.

A la demande du patronat, le gouvernement compte encore réduire les droits au chômage après avoir détruit nombre d'emplois, généralisant la précarité et l'exclusion.

Tous ces privés de travail sont une armée de réserve condamnée à accepter n'importe quel boulot, dans n'importe quelle condition et faire baisser durablement les salaires.

Nos salaires, nos pensions, nos allocations sont au plus bas compte tenu de la flambée des prix du quotidien. Il avait été promis que la fin de l'inflation ferait baisser les prix.

Il n'en est rien. La vie est de plus en chère, la valeur de notre travail augmente faisant monter les profits sans cesse. Face à cela nos salaires stagnent depuis des années.

Nos salaires, nos retraites sont le résultat des richesses que nous, forcés du travail, créons.

Notre Sécurité Sociale est le fruit des richesses produites par nous les travailleurs.

Le gouvernement, soldat du capital, voudrait nous transformer les restes de notre salaire cotisé pour le transférer sur la consommation avec la TVA sociale ou sur les marchés financiers par la capitalisation.

La TVA est une taxe injuste, sa destination est décidée par les votes des parlementaires. Sans garantie de pérennisation.

Les cotisations sociales, pour ce qu'il en reste, sont directement affectées aux structures et aux personnes qui en sont bénéficiaires.

Le budget de notre Sécurité Sociale est de 666 mil-

liards d'euros, toutes branches confondues.

Un déficit de 22 milliards serait prévu, ce qui représente 3,3 %.

Pour la branche maladie qui représente un budget de 266 milliards, un déficit de 15,3 milliards est estimé soit 5,75 %.

Selon les nantis des palais, il faudrait faire des économies sur le dos des assurés et des personnels. Ces déficits sont des leurres politiques. Ce sont des prétextes pour faire accepter l'inacceptable à l'opinion publique. 65 milliards d'euros par an d'allègements de cotisations représentent le double de ce dont notre Sécurité Sociale a besoin pour être à l'équilibre, et même devenir excédentaire.

Nous sommes face à un retournement idéologique concernant notre modèle social basé sur le travail. Depuis des dizaines d'années, et à force d'inventer un manque de compétitivité, le patronat compte obtenir satisfaction.

Le patronat veut finir de casser les garanties collectives, veut en finir avec le salaire socialisé et faire plus de profits sur notre dos, veut en finir avec les CDI et le statut des fonctionnaires pour faire de l'argent public une rente à vie pour les capitalistes.

Nous ne pouvons plus accepter un tel recul de société et de civilisation !

Nous ne pouvons plus accepter que Mr Macron et les capitalistes nous infligent l'austérité et une économie de guerre qui saignent déjà nos services publics ; les hôpitaux avec les morts qui en découlent, la régression du niveau dans les écoles par manque

de moyens, les collectivités territoriales et les services de proximité sont laminés, la culture est hypothéquée, des reculs sociaux et une misère généralisée imposée.

Aujourd'hui, comme demain, refusons la posture guerrière de ce gouvernement et apportons notre soutien aux populations victimes des guerres et des conflits.

Mobilisons-nous, nombreux, tous les samedis contre le génocide et l'extermination du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie.

Mobilisons-nous contre les exportations et le transport d'armes, à l'image de ce qu'ont fait nos camarades de la CGT du port de Fos sur Mer, ou encore nos camarades espagnols et marocains, avec le soutien de la Fédération Syndicale Mondiale et de Stop Arming Israel.

Mobilisons-nous contre les propos sexistes, racistes, antisémites, homophobes, fascistes des membres de ce gouvernement, comme de ceux du RN et de certains Macronistes bien connus ; les mêmes en soi.

Le 9 juin mobilisons-nous à Montargis dans la manifestation contre un meeting de l'extrême droite européenne.

Mobilisons-nous pour construire une société pour laquelle la liberté et l'égalité seront le socle.

Bonne manifestation.

Nicolas Lepain  
Secrétaire général de l'UL de Bourges

## & La maxime du mois &



***TOUT LE MONDE A DROIT DE VIE ICI-BAS,  
ET LA MORT DE FAIM EST UN CRIME SOCIAL***

**VICTOR HUGO**



## FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / [www.fnic-cgt.fr/](http://www.fnic-cgt.fr/)

e-mail : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr) / JLP/CJ/2025-0300

Contact presse : Jean-Louis PEYREN - 06 56 84 80 62

Contact Fédération FNIC : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)



# communiqué

# presse...

Montreuil, le 15 mai 2025/ *La FNIC CGT communique...*

## Médicaments : La guerre commerciale se traduit dans les faits par la guerre contre les malades !

Sous couvert de défendre le pouvoir d'achat des Américains, le 12 mai 2025, le président américain Donald Trump a signé un décret présidentiel intitulé « **Executive Order on Delivering Most-Favored-Nation Prescription Drug Pricing to American Patients** ». Ce décret vise surtout à redorer son image politique en réduisant significativement les prix des médicaments sur ordonnance aux États-Unis en alignant les paiements des programmes gouvernementaux, tels que **Medicare et Medicaid**, sur les prix les plus bas pratiqués dans d'autres pays dits « développés ».

Mais derrière cette manœuvre, c'est toute la stratégie mondiale de **Big Pharma** qui risque de se réorganiser. Big Pharma, comme toute entreprise capitaliste, va chercher à gonfler ses marges et le fera une fois de plus, **sur le dos des patients**.

### **Des marges à préserver... sur notre dos !**

Face à cette pression américaine, les grands groupes pharmaceutiques – **Pfizer, Sanofi, Novartis, etc.** – n'ont qu'une seule logique : **préserver leurs profits**. Si leurs marges fondent aux États-Unis, ils chercheront à les reconstituer ailleurs. Et où ? En Europe, où les États négocient encore les prix... et où, en France, **la Sécurité sociale rembourse toujours la majorité des traitements**. Notre Sécurité sociale, les cotisants et les patients que nous sommes risquent de payer une partie de la facture afin de rattraper les marges perdues qui étaient réalisées aux États-Unis.

Cela signifie **plus de chantage à la pénurie, plus de pressions sur les prix, des menaces de désengagement** pour faire plier les autorités françaises. Autre-

ment dit, les labos vont encore se servir de notre santé comme levier pour imposer leur loi au profit de leur sacro-saintes marges.

### **La Sécu : cible des logiques capitalistes mondiales !**

Ce n'est pas nouveau : la Sécurité sociale est vue comme un « marché » à **conquérir** tant pour les assureurs à but lucratif que pour toute l'industrie pharmaceutique et de santé. De plus, la politique de santé en France, depuis la mise en place des lois de finances de la sécurité sociale, est dictée par les économies et non par la réponse aux besoins. Quand le capital fait baisser les prix d'un côté de la planète, il ouvre automatiquement la voie à une offensive mondiale des laboratoires pour imposer des hausses de prix ailleurs sur le globe.

### **Un grand pôle public de la santé : une urgence sociale !**

Dans ce contexte, il est toujours plus dans l'air du temps de **sortir la santé en France de ce système capitaliste**, et cela passe par la mise en place d'un **grand pôle public de la santé** qui inclut le médicament et le matériel médical (de la recherche à la production). Un pôle administré par notre Sécurité sociale afin de soutenir et surtout **développer une industrie de la santé publique** pour répondre aux besoins au prix le plus juste. Et surtout un pôle libéré des rapaces de la finance et de la contrainte de la rémunération des actionnaires. La santé ne doit pas être une marchandise et encore moins une valeur d'ajustement d'un marché économique mondial car :

**« QUAND LE CAPITAL SE GAVE,  
C'EST NOTRE SANTÉ QUI TRINQUE ».**